



**Le Syndicat CGT des Territoriaux
Ville, CCAS et Grand Poitiers**

47 rue Jean Valade
86000 POITIERS

A

Monsieur Brothier

Président de Grand-Poitiers

Maire de la Ville de Poitiers

Présidente du CCAS

Hôtel de Ville

Poitiers, le 26 octobre 2026.

N/réf. SD/BV n° 01 /2026

Objet : Préavis de grève pour la période du 01 novembre 2026 au 30 Novembre 2026 inclus couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es de Grand-Poitiers, de la Ville et du CCAS de Poitiers.

Monsieur le Maire-Président,

Depuis plusieurs semaines, partout en France, des milliers de lycéennes et lycéens se sont levés pour dénoncer les conditions d'études dégradées, devenues insupportables dans les lycées : Classes surchargées, manque de professeurs, établissements scolaires dégradés, transformation du droit d'étudier pour toutes et tous en privilège du processus « Parcoursup »... Une jeunesse qui exprime légitimement le droit d'étudier dignement ! Le gouvernement Macron / Lecornu face à cette contestation lycéenne, reprend les mêmes solutions de réponses que le gouvernement Macron / Philippe face aux gilets jaunes, avec une répression sans limites : Arrestations massives, gardes-à-vues, tirs de LBD, jets de gaz lacrymogène, intimidations, étranglements, lynchages...

Les violences policières, ordonnées par la Macronie, sont symptomatiques d'un gouvernement à la dérive qui est hors-sol. Laurent Nunez, ministre de l'Intérieur allant jusqu'à ordonner que pas un seul blocage ne puisse se tenir sur l'ensemble du territoire.

Face à cette jeunesse qui réclame les moyens d'étudier dignement, ce gouvernement fait le choix de la répression. Il préfère leur envoyer des CRS plutôt que des professeurs et des moyens pour l'Education nationale.

L'ensemble des agents territoriaux est aussi confronté au manque de moyens budgétaires pour exercer au mieux leurs missions de service public.

Le financement des collectivités territoriale est un vrai problème que le gouvernement refuse de régler.

Notre Fédération CGT des Services publics dépose ce préavis de grève pour le mois de novembre afin de permettre à l'ensemble des personnels, parents d'élèves ou non, de se mobiliser pour protéger les enfants.

Notre Fédération CGT des Services publics engage toutes ses forces militantes à prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas rester spectateurs des violences de ce gouvernement et se mettre en soutien des lycéen·nes, des collégien·nes et tous les étudiant·es en lutte.

Le service public est l'affaire de toutes et tous. Face à l'irresponsabilité et l'entêtement de ce gouvernement, La Fédération CGT des Services publics annonce déjà **une journée forte de mobilisation partout en France le 5 novembre 2026** avec comme revendications :

- Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros ;
- Le dégel et l'augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;
- L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique ;

– L'arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;

– L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d'investissement bâtiminaire).

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents publics et salarié-es à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées lors de la journée du 5 novembre 2026 et les suivantes.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire-Président, notre syndicat CGT des territoriaux de Grand-Poitiers, de la Ville et du CCAS de Poitiers dépose un préavis de grève pour les journées suivantes : le 1er novembre 2026, le 2 novembre 2026, le 3 novembre 2026, le 4 novembre 2026, le 5 novembre 2026, le 6 novembre 2026, le 7 novembre 2026, le 8 novembre 2026, le 9 novembre 2026, le 10 novembre 2026, le 11 novembre 2026, le 12 novembre 2026, le 13 novembre 2026, le 14 novembre 2026, le 15 novembre 2026, le 16 novembre 2026, le 17 novembre 2026, le 18 novembre 2026, le 19 novembre 2026, le 20 novembre 2026, le 21 novembre 2026, le 22 novembre 2026, le 23 novembre 2026, le 24 novembre 2026, le 25 novembre 2026, le 26 novembre 2026, le 27 novembre 2026, le 28 novembre 2026, le 29 novembre 2026, le 30 novembre 2026 de 0h à 24h ainsi que les agent.es et salarié.es dont les horaires incluent la nuit précédente et suivante couvrant l'ensemble des agent.es de Grand-Poitiers, de la Ville et du CCAS de Poitiers.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire-Président, en l'assurance de nos considérations respectueuses.

Pour le syndicat CGT des territoriaux de Poitiers,

Vincent BOHAN,

Secrétaire Général

